

Hervé Jamar, nouveau **gouverneur** de la province de Liège

Alors que c'était Philippe Dodrimont, le député-bourgmestre d'Aywaille qui était pressenti

Ce lundi, alors qu'il accordait une interview de rentrée à la presse régionale, Hervé Jamar, le bourgmestre en titre de Hannut et ministre fédéral du budget, a créé la

surprise en annonçant qu'il quittait le gouvernement fédéral pour devenir gouverneur de la province de Liège. Il succède au libéral Michel Foret.

● Sa nomination au poste de gouverneur de Liège a pris tout le monde de court. « C'est une fonction qui me correspond bien et à laquelle je pensais depuis plusieurs années et en particulier lors de mes dernières vacances, l'idée me chipotait beaucoup », se défend Hervé Jamar, joint à l'issue de la conférence de presse à Bruxelles où la nouvelle a été annoncée.

On n'est pas candidat au poste de gouverneur. « Comme on n'est pas candidat ministre, ce qui n'empêche pas de manifester son intérêt. C'est ce que j'ai fait la semaine dernière en adressant une lettre à Olivier Chastel, notre président de parti. En retour, il m'a appelé ce dimanche pour savoir si je confirmais mon intention. Ce que j'ai fait. C'est comme ça que les choses se sont passées. »

À présent, tout devrait aller très vite. Mercredi, il cédera sa place au gouvernement fédéral à Sophie Wilmès (40 ans), députée et échevine de Rhode-Saint-Genèse.

Sa prestation de serment devant le ministre-président de la Région wallonne, Paul Magnette, est prévue le 1^{er} octobre. Il s'en réjouit : « C'est un superbe objectif. » Avec conviction, il défend la fonction, souvent décrite comme une voie de garage. « Non, ce n'est pas une planque. On retient surtout le protocolaire mais il y a bien plus que cela. Ayant lu les 200 pages de compétences du gouverneur, on n'imagine pas ce que ça représente. C'est un peu le ministre de l'Intérieur au niveau d'une province. Et puis la fonction fait l'homme et l'homme peut faire une demi-fonction. Chacun peut amener sa touche. La mienne sera socio-humanaire. »

Il y a un mois, nous l'avions rencontré dans son cabinet à Bruxelles où il rayonnait dans sa fonction de ministre. Comment expliquer ce subit revirement ? « C'est vrai que j'étais passionné. Après des débuts difficiles, j'étais parvenu à trouver mes marques.

Olivier Chastel l'a reconnu. Ceci dit, je ne cache pas que si le train était passé dans deux ans, cela aurait été mieux mais il passe maintenant. Je ne pouvais pas rater cette opportunité. C'était maintenant ou dans 17 ans. Mais je n'aurais plus eu l'âge pour devenir gouverneur... »

Le sacrifice le plus important à consentir dans ce choix de vie a été de quitter la vie d'un municipaliste. Dès le 1^{er} octobre, il tire un trait sur tout cela. « Je sentais que c'était le moment de ne plus s'accrocher au pouvoir », confesse-t-il. Il faut savoir ne pas faire le Tour de France de trop. Car en politique, il faut savoir garder la pêche. Je l'ai encore mais plus pour des campagnes électorales. » ■

MARIE-CLAIRE GILLET

La grande désillusion pour le favori, Philippe Dodrimont

Philippe Dodrimont ne sera donc pas gouverneur de la province de Liège, le président du MR, Olivier Chastel, ayant balayé d'un (tardif) geste de la main les recommandations de sa fédération provinciale liégeoise. Un poste qui semblait pourtant acquis au député wallon et bourgmestre en titre d'Aywaille depuis près d'un an, la seule condition étant que le MR conserve la province de Liège dans son giron.

En décembre 2014 déjà, Philippe Dodrimont faisait en effet office de favori en bénéficiant du soutien inconditionnel de tous les réfor-

mateurs qui comptent en province de Liège. Dont celui d'Hervé Jamar, le bourgmestre de Hannut appelé à devenir entre-temps ministre fédéral du Budget, celui-là même qui vient de lui couper l'herbe sous le pied dans la dernière ligne droite...

En mai dernier, Pierre-Yves Jeholet, chef de groupe au parlement wallon et bourgmestre de Herve, confirmait d'ailleurs dans nos pages que M. Dodrimont faisait la course en tête : « Au sein du MR, et ça, je le confirme, il y a un soutien total de Didier Reynders, de Daniel Bacquelaïne et de tout le bureau exé-

cutif à l'égard de Philippe Dodrimont. » L'Aqualien, fort de tous ces éléments en sa faveur, se préparait donc tout doucement à quitter Aywaille pour le palais provincial. Au conseil communal, le tonitruant bourgmestre avait commencé à se faire plus discret et à confier les dossiers, même épineux, à ses échevins. Sa succession, bien qu'elle n'ait évidemment pas été officialisée, était réglée. Seule restait à franchir, pensait-on, l'attribution des provinces, sur laquelle devaient se mettre d'accord les trois présidents de parti concernés (PS, MR et cdH pour les provinces

de Brabant wallon, Liège et Luxembourg). Que s'est-il passé dès lors ? Là est toute la question. Car Philippe Dodrimont, malgré des succès électoraux incontestés, va de désillusion en désillusion dès que les instances fédérales du parti entrent dans la danse. Alors qu'il brigait une place sur la liste de la Chambre au scrutin de 2014 – ce

qui lui aurait permis de cumuler les fonctions de député fédéral et de bourgmestre en titre s'il avait été élu – le parti l'avait en effet à nouveau orienté vers la liste à la Région, l'obligeant ainsi à « renoncer » au maïorat aqualien en nommant un bourgmestre faisant fonction. Et cette fois, c'est le poste de gouverneur qui lui échappe, le président du MR Olivier Chastel

ayant opté pour Hervé Jamar, plus trop à l'aise dans son rôle de ministre fédéral du Budget. Un basculement que peu de personnes au sein du MR liégeois avaient senti venir, Philippe Dodrimont en premier. Et une claque pour les réformateurs liégeois, peut-être trop « Reyndersiens » au goût des nouveaux patrons du MR. ■

GEOFFREY WOLFF

ENTRETIEN

« J'aurais fait le même choix »

Philippe Dodrimont

DÉPUTÉ-BOURGMESTRE D'AYWAILLE

par
Geoffrey Wolff
JOURNALISTE

Philippe Dodrimont n'est pas un « mauvais perdant ». Pour lui, le choix d'Hervé Jamar était justifié. Il regrette seulement sa candidature un peu tardive...

M. Dodrimont, quel est votre sentiment maintenant que vous savez que vous ne serez pas gouverneur de la province de Liège ?

Je n'ai vraiment aucun mal par rapport à ça, et je me réjouis que le mandat reste au MR. Je rappelle aussi que je n'ai jamais été candidat sans qu'on me l'ait proposé : les

instances provinciales s'étaient réunies et ce sont elles qui avaient proposé ma candidature.

Vous n'êtes pas déçu ?

Ce que je trouve surprenant, c'est le timing. Si la candidature d'Hervé avait été connue avant, je ne me serais jamais positionné comme ça.

Mais Olivier Chastel aurait pu vous choisir...

A sa place, j'aurais fait le même choix. C'est un choix évident et je le cautionne. C'est une fonction dans laquelle je voyais bien Hervé

Jamar. Si sa décision était tombée voici un an, quand les instances provinciales se sont réunies, je n'aurais pas déposé ma candidature, je le répète. **Comment voyez-vous votre avenir maintenant ?**

Je vais réfléchir un peu par rapport à une situation difficile que je vis depuis 15 mois : ma position de bourgmestre empêché. J'avais déjà dit que je réfléchirais à l'opportunité de continuer à cumuler cette fonction avec celle de député après un an. J'avais mis cela entre parenthèses en atten-

dant que la désignation du gouverneur soit connue. Maintenant, je vais prendre le temps de le faire, parce que la situation est loin d'être idéale, avec un pied dans la commune et l'autre en-dehors.

En restant au MR ?

Je ne peux rien imaginer d'autre, mon avenir sera toujours au MR. J'ai eu une discussion très franche avec mon président et avec tous ceux qui m'ont soutenu. Mon avenir sera toujours dans ce que le parti voudra bien me confier. ■

FONCTION

7.400 euros par mois pour le gouverneur

Le gouverneur est à la fois un commissaire du gouvernement fédéral et du gouvernement régional. Il a une série de missions qui relèvent du niveau fédéral comme la sécurité civile, quand une catastrophe dépasse le niveau local par exemple. C'est un rôle de coordinateur. De tutelle aussi par rapport aux zones de police, aux services incendie, etc. L'autorisation des armes

relève aussi de sa compétence tout comme les calamités naturelles.

Enfin, le gouverneur a surtout une fonction protocolaire qui l'amène notamment à accueillir les familles royales quelles qu'elles soient lorsqu'elles sont de passage dans leur province.

Être gouverneur présente toutefois de

nombreux avantages. Ici, plus question d'élections : quand on est gouverneur, on le reste. Le gouverneur dispose également d'un logement de fonction, en l'occurrence des appartements au sein du palais provincial pour celui de Liège. Et, selon une étude du Crisp, d'une rémunération de l'ordre de 7.400 euros nets par mois. ■